

# APPEL À CANDIDATURES !

Pour la Commission Locale de  
Développement Rural



Envie de vous impliquer dans le  
développement de votre commune ? **Alors  
posez votre candidature à la CLDR !**

Formulaire à remplir à l'intérieur !





Dans le cadre du nouveau **Programme Communal de Développement Rural**, la commune mettra en place une nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR) en janvier.

## Ses missions ?

La CLDR est le moteur de l'Opération de Développement Rural. C'est un **lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées** entre la population et le pouvoir communal.

- Elle **définit les grandes lignes du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**, en adéquation avec les souhaits de la population.
- Elle s'intéresse à toutes les thématiques qui contribuent à la qualité de vie : mobilité, tourisme, agriculture, liens sociaux, cadre de vie, économie, nature, urbanisme, ...

## Ses membres ?

La CLDR est **composée de citoyens et de représentants communaux**. Les différents métiers, villages et générations y sont représentés de manière à constituer un groupe à l'image de la population de la Commune de Bièvre.

## Son fonctionnement ?

Une dizaine de réunions seront nécessaires pour élaborer le PCDR. Ensuite, la CLDR se réunira 4 fois par an pour la mise en œuvre des projets concrets.

# Formulaire de candidature



Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Genre (H/F)	
Rue et N°	
Village	
Téléphone et/ou GSM	
Courrier électronique	

Profession (ancienne si retraité) ou secteur d'activité ou études	
Lieu de travail	

Êtes-vous impliqué(e) dans une/des association(s)	oui / non
Si oui, laquelle (lesquelles) et à quel titre ?	

Quels sont vos motivations à participer à la CLDR ?
---

Date et signature :

**Formulaire à renvoyer à la FRW**

*Alisée Lequeux, Annick Samyn ou Juliette Maquet*

*Fondation rurale de Wallonie*

Rue de France 19A, 6730 Tintigny

[semois@frw.be](mailto:semois@frw.be) - Tél : 063/440 202

# Dispositions concernant la protection des données à caractère personnel



*En complétant ce formulaire de candidature, j'accepte que mes données personnelles soient collectées, encodées, conservées et utilisées dans le cadre strict de la procédure de constitution de la Commission locale de développement rural (CLDR) par la Commune de Bièvre conformément à l'article 5 du décret wallon du 11 avril 2014 relatif au développement rural.*

*La Commune de Bièvre, qui désigne les membres de la CLDR, est responsable du traitement au sens de la réglementation européenne sur la protection des données (RGPD, Règlement général sur la protection des données à caractère personnel). Le 18/09/2019, elle a conclu une convention d'accompagnement avec la Fondation rurale de Wallonie (FRW), l'organisme désigné par la Région wallonne pour l'assister en application de l'article 11 du décret susmentionné. La FRW agit en tant que sous-traitant, au sens donné à ce terme par le RGPD : elle traite des données à caractère personnel pour le compte de la Commune.*

*Si ma candidature aboutit à ma désignation comme membre de la CLDR, et tant que je conserverai cette qualité de membre, mes données seront conservées et utilisées par la Commune et par la FRW dans le cadre du fonctionnement de la CLDR et de la mise en œuvre du processus participatif citoyen lié à l'opération de développement rural de la Commune. Elles seront détruites au plus tard lorsque cette opération aura pris fin.*

*Dans le cas contraire, elles seront soit détruites dès la fin de la présente procédure, soit conservées dans le cadre de la constitution d'une réserve, auquel cas j'en serai averti.*

*En tant que personne concernée par un traitement des données personnelles, j'ai en outre connaissance de mes droits à recevoir une information sur les données traitées, en recevoir copie, les faire rectifier, les compléter ou corriger, en demander l'effacement dans certains cas, en limiter à certaines conditions l'utilisation et, en toute circonstance, interdire leur utilisation à des fins de marketing direct, ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée sur base de ces informations.*

*Je sais également que pour toute question et exercice des droits précités, je peux contacter le délégué à la protection des données (DPD) de la Commune de Bièvre par courrier postal ou électronique :*

*Pour contacter le délégué à la protection des données :*

Commune de Bièvre  
Rue de Bouillon 39, 5555 Bièvre  
061/239 660  
[info@bievre.be](mailto:info@bievre.be)

*Si malgré ce contact je ne suis toujours pas satisfait de la manière dont la Commune de Bièvre traite mes données à caractère personnel ou réagit à ma demande, je peux également introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.*

Autorité de protection des données  
Rue de la presse 35, 1000 Bruxelles  
02/274 48 00  
[contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)  
<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

